



Tout est relative

COMMUNICATION DE MARC WILMET
À LA SEANCE MENSUELLE DU 8 FEVRIER 2014

Le titre en forme de jeu de mots, qu'on ne s'y trompe pas, est à prendre au sérieux, car la thématique des « relatives » — je préciserai le contenu dans un instant — remonte historiquement aux premiers traités de logique médiévaux (dès le XII^e siècle) et s'étend transversalement à la plupart des langues du monde*.

En France, ce sont toujours deux logiciens, Antoine Arnauld et Pierre Nicole, les rédacteurs de *La logique* dite « de Port-Royal » (1662), qui, en superposant aux « pronoms relatifs » leur dichotomie de l'« explication » et de la « détermination » (là encore, je préciserai), jettent les bases d'une multitude d'exégèses, de commentaires et de discussions, dont se délecte la grammaire philosophique du XVIII^e siècle, avant que la grammaire scolaire des XIX^e et XX^e siècles ne s'en empare et qu'aujourd'hui les linguistes y mettent leur grain de sel.

Comme la question est souvent envisagée au chapitre des « propositions subordonnées relatives », chacun des trois termes requiert une petite mise au point de départ.

PRÉALABLE TERMINOLOGIQUE

Dans l'ordre, (1) *proposition*, (2) *subordonnée*, (3) *relative*.

(1) *Proposition* désigne en logique classique un énoncé permettant l'expression d'un jugement de vérité ou de fausseté. Les grammairiens ont dilué cette définition (par exemple, Maurice Grevisse, 1980, § 249 : « Une **proposition** est

* Texte de l'exposé oral. Voir la source dans Wilmet, 2010, § 645-655.

tout mot ou tout système de mots au moyen desquels nous manifestons un acte de notre vie psychique... ») pour faire de la proposition le nerf de la phrase.

(*Le bon usage*, ¹⁹1980, § 250, rem. 2)

Tantôt la phrase contient une seule proposition : et c'est la *phrase simple* ; tantôt elle est formée d'un système de propositions : et c'est la *phrase composée*.

Avec l'aval du successeur de Grevisse, André Goosse (première citation), et d'un philosophe-logicien actuel, Michel Meyer (deuxième citation), nous pourrions abandonner la proposition et ne garder que la phrase.

(*Le bon usage*, ¹²1986, § 210)

La **phrase** est l'unité de communication linguistique : c'est la suite phonique minimale par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur.

(*Langage et littérature*, 2001 : 31)

Jean est grand signifie « Jean est grand » : nous sommes confrontés ici à la même phrase, et certains auteurs ont refusé d'appeler la première une phrase et la deuxième une proposition, dans la mesure où visiblement la même *phrase* se trouve produite. Le rasoir d'Occam recommande par conséquent de supprimer l'entité appelée proposition de l'arsenal théorique : si une proposition qui stipule la signification d'une phrase n'énonce pas la même phrase, elle ne peut pas être sa signification, et, si elle est différente, comment pourrait-elle être sa signification ?

Reste, évidemment, à compartimenter la phrase ainsi promue.

(2) Les manuels s'y sont employés dans le cadre de l'*analyse logique* i.e. le découpage des phrases graphiques par lequel l'école française, en application de la circulaire du ministre Guizot (1833), complétait l'*analyse grammaticale* i.e. l'attribution aux mots d'une *nature* (mots variables : le nom, l'adjectif, le verbe, le pronom ; mots invariables : l'adverbe, la préposition, les conjonctions, l'interjection) et d'une *fonction* (le sujet, indispensable à l'accord du verbe ; le complément d'objet direct, utile à l'accord du participe passé ; l'attribut et les compléments circonstanciels à séparer soigneusement de l'emblématique C.O.D., etc.)¹.

¹ Les détails ont été fournis dans deux communications antérieures : « La guerre des fonctions n'aura pas lieu » (*Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, 75, 1997, 123-131)

Si la *phrase simple* « contient une seule proposition » (Grevisse ci-dessus, 1), déclarée du coup « indépendante » ou « absolue », la phrase composée ou, mieux, vu que toute phrase de plus d'un mot est nécessairement « composée », la *phrase complexe* se constitue d'une (proposition) principale et d'une ou plusieurs (propositions) subordonnées ou dépendantes.

Or, il arrive que la « principale » cesse d'être viable une fois amputée de sa ou ses « subordonnées » : *Que je pense implique que je suis* (Buyssens, 1975) ne supporterait pas la soustraction successive ou à plus forte raison simultanée de *que je pense* et *que je suis*.

Il arrive également que la prétendue « subordonnée » recèle en comparaison de la « principale » l'essentiel de l'information. Dans *Je sais que Pierre viendra demain*, l'important est l'arrivée programmée de Pierre et non que l'énonciateur le sache (l'assertion *Pierre viendra demain* suffit à manifester cette connaissance).

Le point 1 ayant éliminé *proposition* et le point 2 déconseillé *principale* et *subordonnée*, convenons, avec les générativistes américains, qu'une phrase complexe se divise en une *phrase matrice* (en l'occurrence, pour *Je sais que Pierre viendra demain*, la matrice *je sais* Δ , où Δ 'delta' symbolise un vide à combler, et pour *Que je pense implique que je suis*, la matrice Δ *implique* Δ) et au minimum une *sous-phrase* saturant Δ (en l'occurrence, la sous-phrase *Pierre viendra demain* et les sous-phrases *je pense* et *je suis*), que la matrice incorpore grâce, notamment, à un mot enchâsseur (en l'occurrence, la conjonction *que*)².

Le « pronom relatif » est l'enchâsseur spécifique de sous-phrases *ipso facto* déclarées « relatives ».

(3) Les deux vocables (a) *pronom* et (b) *relatif* se révèlent à l'examen moins limpides qu'on l'aurait cru.

et « Le complément direct objet de mes ressentiments » (*Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, 84, 2006, 77-94).

² Voir la *leçon de linguistique* de Gustave Guillaume datée du 6 mai 1949 (1973 : 187) : « ...la phrase est en discours une unité — par mécanisme, sinon par substance — et jamais, en discours, une phrase n'est, du point de vue mécanique, faite de deux phrases. Quand deux phrases font par leur jonction une phrase complexe, c'est que l'une des deux s'est — par mécanisme — intégrée à l'autre dont elle est devenue, dans les conditions normales de la phrase, une continuation. Quand je dis : *Je sais que Pierre est venu*, les mots ainsi groupés ne font pas deux phrases *Je sais* et *Pierre est venu*, ils n'en font qu'une seule, plus étendue que chacune des composantes, et au sein de laquelle la composante *Pierre est venu* n'est plus mécaniquement, sous conjonction *que*, une phrase mais un nom en plusieurs mots, un nom de discours. »

(a) Le préfixe *pro-* de *pronom* est ambigu. Il signifie concurremment :

1° « mis pour » (le pronom représente un nom... ou autre chose : le *il* de *Pierre viendra demain. Il l'a promis* rappelle *Pierre* et le pronom *le* élide devant *a promis* rappelle *viendra demain*) ;

2° « tenant lieu » (le pronom fait office de nom : le *personne* et le *rien* de *Pierre viendra-t-il demain ? Personne n'en sait rien*) ;

3° « antérieur à » (le pronom est prêt à des complémentations sémantiques : par exemple, le *qui* de *Qui vivra verra* = « celui/celle qui vivra » ou « ceux/celles qui vivront », ou le *quiconque* de « Oh ! mes yeux, d'une œillade hautaine / Savent vaincre *quiconque* attaque mes vertus » [Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, II, 4] = « tous ceux et toutes celles » ou, en Belgique, l'archaïsme *tout qui*).

(b) *Relatif* (littéralement, « qui relie ») ne convient *stricto sensu* qu'à un pronom escorté de ce que les grammairiens appellent un « antécédent ». La dénomination pourtant courante de « pronom relatif sans antécédent » est de ce point de vue aberrante et trahit l'amalgame des acceptions 1° et 3° en (a) ci-dessus (cf. Pierrard, 1988).

Notre champ d'investigation se réduit aux sous-phrases qu'introduisent des pronoms authentiquement substitués (a, 1°). Il s'agit de *qui, que, quoi, dont, où* (éventuellement précédés d'un introducteur *ce* — ou *ce à, ce de, ce pour...* — ou *celui, celle, ceux, celles*) et des pronoms homonymes d'adjectifs *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, à préfixe *le* ou *les* contractable en *auquel, auxquels, auxquelles, duquel, desquels, desquelles*.

Tous ne se prêtent pourtant pas aux deux emplois de « détermination » et d'« explication » qu'alléguaient les *Messieurs* de Port-Royal, un couple qu'il nous appartient à présent de décrire.

INSTALLATION DU COUPLE

La logique ou l'art de penser (en abrégé, LAP) confrontait les phrases [1] et [2].

[1] Les hommes qui sont créés pour connaître et aimer Dieu...

[2] Les hommes qui sont pieux sont charitables.

Dans [1], la sous-phrase *qui sont créés pour connaître et aimer Dieu* laisse intacte la portée du nom antécédent *hommes* (*les hommes* = « tous les hommes »),

car aucun individu n'est privé de la grâce divine ni exempté des comportements qu'elle induit. La sous-phrase est « explicative ».

Dans [2], la sous-phrase *qui sont pieux* limite au contraire la portée du nom antécédent *hommes*, car l'expérience démontre qu'il existe moins de dévots que d'individus. La sous-phrase est « déterminative ». En langage logique ou, au choix, de mathématique ensembliste, les hommes pieux circonscrivent une sous-classe de la classe des humains ou un sous-ensemble d'hommes à l'intérieur de l'ensemble des humains.

Nicolas Beauzée reverse à un siècle de distance de l'eau au moulin de la LAP. Il tire seulement de ses exemples à lui « quelques corollaires importants pour l'intelligence du discours » (1767, II, 30). Ainsi, l'« explicative » de *Les savants, qui sont plus instruits que le commun des hommes, devraient aussi les surpasser en sagesse* (observez les virgules), n'étant qu'« un développement de l'idée antécédente » (*ibid.*, 31), est supprimable *salva veritate* = « les savants devraient surpasser en sagesse le commun des hommes », tandis que la « déterminative » de *La gloire qui vient de la vertu a un éclat immortel*, ajoutant « une idée accessoire à la compréhension de l'idée partielle à laquelle elle est liée, pour en réduire l'étendue à une moindre latitude » (*ibid.*, 33), ne saurait être retranchée sous peine d'« altérer le sens » (*ibid.*, 34) ≠ « La gloire a un éclat immortel ».

Quoi qu'il en soit, nous sommes en mesure d'écarter pour la suite :

- les pronoms *qui, que, quoi, dont, où* à antécédent *ce* ou *celui, ceux, celle, celles* privés d'emploi autonome en français moderne : *Ceux qui sont pieux sont charitables* ou « *Celui qui règne dans les Cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons* » (Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette de France*) interdisent **ceux sont charitables* et **celui est le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois* ;

- le quatuor *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, qui « n'amène jamais une proposition déterminative » (Grevisse, ¹⁹⁸⁰, § 2608, 2°)³.

³ Nonobstant « quelques contre-exemples (...) d'une acceptabilité discutable » (Touratier, 1980 : 272), dont tout de même ceux-ci, propres à désambiguïser le genre et le nombre, qu'ont relevés Damourette et Pichon (IV, 1934, § 1309) sous la plume de Proust : « Un peintre qui “dessine comme Ingres” sur l'album d'une dame *laquelle* ne comprend pas ses tableaux », et d'Aragon : « Il y a des replis de nous-mêmes *lesquels* nous n'époussetons pas... »

Même déblayé de la sorte, le terrain dissimule des chapelets de mines.

LE COUPLE À L'ÉPREUVE

Glissons sur les hésitations du vocabulaire spécialisé. *Incidente* a longtemps été préféré à *relative*. Au lieu de « déterminative », on rencontre « restrictive » ou « intégrée ». La relative « explicative » voit de son côté fleurir les épithètes concurrentes : « descriptive », « appositive », « attributive », « prédicative », « détachée »...

Pierre Le Goffic (1979) profite de l'éventail pour identifier cinq variantes : 1° relatives « descriptives » ou « appositives » et 2° relatives « restrictives », 3° relatives « non contrastives », 4° relatives « qualificatives », 5° relatives « sélectives ». À l'opposé, Rudy Loock défend l'hypothèse d'une « catégorie de relatives unique, déterminatives par défaut, qui trouverait différents emplois en discours » (2013 : 22). Tenant l'église au milieu du village, Grevisse se contente d'ajouter au duo des logiciens une troisième variété et d'en garder une quatrième en réserve.

(*Le bon usage*, 1980, § 2608, 2609, 2610)

Les propositions relatives, dont le rôle essentiel est de compléter l'antécédent, peuvent ajouter à cet antécédent un élément plus ou moins important quant au sens de la phrase.

1° Les relatives **déterminatives** précisent ou restreignent l'antécédent en y ajoutant un élément indispensable au sens : on ne saurait les supprimer sans détruire l'économie de la phrase : *La foi* qui n'agit point, *est-ce une foi sincère ?* (...).

2° Les relatives **explicatives** ne servent jamais à restreindre l'antécédent ; elles ajoutent à celui-ci quelque détail, quelque explication non indispensable : on pourrait les supprimer sans nuire essentiellement au sens de la phrase : *ô Mentor, votre sagesse, qui n'a besoin de rien, ne me laisse rien à désirer pour vous* (...). Les relatives explicatives se placent ordinairement entre deux virgules (...).

3° Certaines propositions relatives, qui ne sont ni déterminatives ni explicatives, peuvent être appelées **attributives** (...): *Il est là-bas* qui arrose (...).

Dans certaines phrases, et surtout dans des phrases exclamatives de valeur affective, se rencontrent des propositions relatives sans aucun sens nettement caractérisé (...). On peut, en faisant abstraction du pronom relatif, considérer ces propositions comme indépendantes : *Onze heures déjà ! et ma tante lady Éleanor Braybrooke* qui n'arrive pas...

Soit, *primo* des sous-phrases « indispensables au sens » (les « déterminatives »), *secundo* des sous-phrases « non indispensables au sens » (les « explicatives »), *tertio* des sous-phrases « ni déterminatives ni explicatives » (les « attributives »), *quarto* des sous-phrases « sans aucun sens nettement caractérisé » (ni « déterminatives » ni « explicatives » ni « attributives » mais « indépendantes »... hors pronom relatif) ⁴.

Georges Kleiber croque d'un trait la situation : « Un sillon linguistique trop fortement labouré se transforme bien vite en ornière grammaticale » (1987 : 7).

Deux pistes permettent d'en sortir, la première au fil d'une réflexion courante, la seconde au prix d'une réflexion théorique.

Réflexion courante

Les logiciens de Port-Royal furent à mon avis — qu'on veuille me pardonner l'outrecuidance — les responsables initiaux d'un malentendu où se sont fourvoyés sur leurs pas quantité de suiveurs.

Retournons en arrière. La phrase *Les hommes qui sont créés pour connaître et aimer Dieu...* était censée contenir une « explicative » (puisque le sujet *les hommes qui sont créés pour connaître et aimer Dieu...* correspond à la totalité des humains), et la phrase *Les hommes qui sont pieux sont charitables* supposée renfermer contrastivement une « déterminative » (le sujet *les hommes qui sont pieux* excluant de sentiments d'altruisme les humains impies).

Ces deux propositions sont-elles inattaquables ?

Pour décréter que l'homme a été créé afin de « connaître et aimer Dieu », Arnauld et Nicole raisonnaient en théologiens. D'autres penseurs religieux soutiendraient peut-être — les hérésies en la matière ne manquent pas — qu'un

⁴ On peut s'inquiéter que des relatives fassent « abstraction » du pronom relatif. En les taxant de « fausses relatives », Catherine Fuchs et Judith Milner (1979) n'en disent guère plus. Notre *Grammaire critique du français* rappelait qu'« un mathématicien connu n'hésitait pas à affirmer — mais, lui, par boutade — que *plus égale moins au signe près* » (2010, § 646).

Dieu de colère a dès l'origine condamné à l'ignorance un pourcentage de ses créatures. Un esprit fort plaidera en tout état de cause que l'espèce humaine obéit à une vocation différente. Inversement, pourquoi refuser au sujet *les hommes qui sont pieux* l'interprétation optimiste d'hommes et de femmes qui, éprouvant en leur totalité l'instinct de piété, s'adonneraient peu ou prou à la charité ? Vraisemblance à part, Beauzée aurait pu écrire *Les savants qui sont plus instruits que la plupart des hommes devraient aussi les surpasser en sagesse* (= « seule une instruction des savants inférieure à la moyenne excuserait leurs écarts de conduite ») et *La gloire, qui vient de la vertu, a un éclat immortel* (= « pas de gloire sans vertu »).

Mais le mauvais pli était pris durablement.

Dans un registre plus prosaïque, Mira Rothenberg estime que *Les enfants qui grandissent ont besoin de bien manger* renferme « de toute évidence » une « explicative », « puisqu'il s'agit de tous les enfants, en général » (1972 : 198). Elle considère donc que l'enfance se termine avec la croissance.

D'autres préjugés sont plus subtils ou carrément tendancieux.

Va pour l'universalité de *Les lions préfèrent attaquer les gazelles qui sont sans défense* (difficile d'imaginer des gazelles belliqueuses — sauf, allez savoir, une émule de la chèvre de M. Seguin), mais je m'insurgerais personnellement contre *Il faut tenir les enfants à l'écart des chats qui sont sournois* (les amoureux de ces félins honteusement décriés m'appuieront) et, si *Blanche-Neige a sévèrement réprimandé les sept nains qui s'étaient enivrés*, suis-je forcé d'admettre qu'il ne puisse jamais « y avoir que sept nains autour de Blanche-Neige », que « cette donnée culturelle est pratiquement aussi forte que la donnée biologique qui fait que nous n'avons qu'un seul père » (Rivière et Rivière, 2000) ?

Justement, les membres de la famille, frères et sœurs potentiellement multiples d'une part, père et mère uniques d'autre part, ont souvent servi aux exemplifications. L'antécédent *frère* rendrait, paraît-il, indécidable la relative de *Mon frère qui s'y connaît en peinture te dira si ton tableau est authentique* (un frère connaisseur isolé ou noyé parmi une kyrielle de frères ignares ?). En revanche, *Son père qui est doué pour le bricolage a fait toute l'installation électrique chez eux* (Rivière et Rivière, *ibid.*) ou *Pierre est le père de Marie qui est infirmier* (Gosselin, 1990) proscrieraient fatalement l'acceptation « déterminative ». C'était compter sans la

légalisation du « mariage pour tous »... en attendant la PMA ‘procréation médicalement assistée’ et la GPA ‘gestation pour autrui’ des « mères porteuses ».

Bref, l’« explicative » et la « déterminative » ne sont telles *a priori* que si l’on adhère à un article de foi ou à des jugements de valeur. *A posteriori*, deux lectures sont possibles moyennant certaines précautions de surface comme le respect ou non d’une pause phonique avant le pronom ou la mise de la sous-phrase entre virgules⁵. L’antéposition de la sous-phrase à son antécédent garantit à peu de choses près une « explicative » : « Il voit, *qui file*, un rat » (La Fontaine) ou « Il lui découvrirait, *qui le charmait encore*, une grâce cruelle... » (Marcel Aymé)⁶. Aussi l’insertion d’un complément de l’énonciation *curieusement, franchement...* : *Les hommes qui, franchement, sont créés pour connaître et pour aimer Dieu...*, ou la commutation du pronom avec la conjonction de coordination *et* : *Les hommes, et ils sont créés pour connaître et pour aimer Dieu...*

N’insistons pas. Les considérations de connaissance du monde écartées, l’argument le plus fort contre la double lecture est à venir.

Réflexion théorique

Le linguiste alsacien Georges Kleiber — cette origine mentionnée en prévision de l’exemple [18] — rejette l’« image d’Épinal » (1987 : 46) de la paire *Explicative VS Déterminative* ou, chez lui, *Appositive VS Restrictive*. Il axe son raisonnement sur le passage de la « généricité » (les exemples de la LAP, de Beauzée ou de Rothenberg prétendaient énoncer des vérités générales) à la

⁵ Les aléas de la ponctuation laissent parfois subsister un doute. Dans cette phrase de Proust (*À la recherche du temps perdu*, I, 126), l’absence de virgule devant le second *qui* indiquerait une « déterminative » alors qu’une « explicative » semble plausible ou même préférable : « ...dans ce coin d’azur qui nous était affecté il fit pétiller tout l’entrain de la bonne grâce **qui dépassa l’enjouement, frisa la malice...** » (la succession rapide de deux événements est un facteur favorable à l’omission de la virgule : « Il s’arrête rue de Babylone devant une porte cochère *qui s’ouvre* » [Gide] = “et elle s’ouvre”, etc.). La pause non plus n’a rien de décisif : *J’entends un enfant qui pleure* est une « explicative » — de surcroît nécessaire au sens — sans pause et *Le professeur a puni l’élève... qui a triché hier* est une « déterminative » momentanément suspendue par ce que les Anglo-Saxons nomment un *afterthought*.

⁶ L’intercalation d’un verbe entre l’antécédent et la relative ou même l’antéposition de la relative n’empêchent pas absolument la valeur « déterminative » : « Viens, tu fais ton devoir, et le fils dégénère / *Qui survit un moment à l’honneur de son père* » (Corneille, *Le Cid*, II, 2) [= “le fils indifférent à l’honneur”]. « À qui succède, *dont le front bandé du diadème atteint la nue*, harnachée de bijoux, ruisselante de pierreries et de blasphèmes, cette statue de femme » (Claudél, *Œuvres complètes*, XXV, 143) [= “cette statue dont le front atteint la nue” : comparer au déictique endophrasique de l’exemple 16 *infra*].

« spécificité » (l’adverbe *hier* des exemples 3 et 4 ci-dessous localise l’anecdote) et sur l’existence, en plus de déterminants « définis » du nom antécédent (exemples 3 et 4 : les articles *les* et *le*), de déterminants « indéfinis » (exemples 5 et 6 : les articles *un* et *des*).

[3] Les élèves qui ont triché hier ont été punis.

[4] L’élève qui a triché hier a été puni.

[5] J’ai lu un livre qu’écrivit Hemingway.

[6] Je connais des gens qui viennent d’acheter une maison de campagne.

Suivons l’argumentation. D’abord l’exemple [3].

(1987 : 47)

On peut certes, d’un côté, défendre l’idée d’une relative restrictive qui restreint l’extension du concept dénoté par *élèves* à l’extension des seuls élèves qui ont triché hier, mais, d’un autre côté, on ne peut soutenir que la relative appositive laisse cette extension inchangée, pour la bonne et simple raison que le SN *les élèves*, dans l’interprétation appositive (...), est un SN spécifique dont l’extension est de ce fait réduite par rapport à celle du concept dénoté par *élèves*.

Le moment est venu pour nous d’un brin de technicité.

Deux concepts sont à l’œuvre, à savoir (1) l’*extension* (dument mentionnée par Kleiber) et (2) l’*extensité* (que Kleiber ignore ou néglige et assimile dans la pratique à l’extension)⁷.

(1) L’extension désigne l’ensemble des êtres du monde auxquels un nom est applicable, hors énoncé (les « mots du dictionnaire ») ou en énoncé (le « référentiel » large ou étroit des mathématiciens : large pour par exemple *Les hommes qui sont pieux sont charitables*, étroit pour par exemple *Les élèves qui ont triché hier ont été punis*).

La relative de *Les élèves qui ont triché hier ont été punis* restreint effectivement (Kleiber ci-dessus) « l’extension du concept dénoté par *élèves* à l’extension des seuls

⁷ *Extensité* est un néologisme dû à Gustave Guillaume, qui retrouvait l’*étendue* de Beauzée, appelant, lui, l’extension *latitude d’étendue* : cf. la citation produite après l’exemple 2 *supra* (l’ajout d’« une idée accessoire à la compréhension de l’idée partielle à laquelle elle est liée, pour en réduire l’étendue à une moindre latitude »).

élèves qui ont triché hier », mais, avec ou sans intervention de la relative, l'extension référentiellement étroite de l'antécédent *élèves* n'est pas affectée.

(2) L'extensité désigne la quantité d'êtres du monde auxquels le nom est appliqué. Cette « application » est du ressort des articles ou de leurs équivalents.

En langage de mathématique ensembliste, disons qu'un ensemble ou un sous-ensemble reçoit des accompagnateurs du nom un nombre n d'éléments. Sous l'angle grammatical, l'extensité = $n > 1$ de la version « restrictive » *Les élèves qui ont triché hier ont été punis* concerne le groupe nominal *élèves qui ont triché hier*. L'extensité = $n > 1$ de la version « appositive » *Les élèves, qui ont triché hier, ont été punis* concerne le nom *élèves*.

Et l'exemple [4] ? Continuons à lire Kleiber.

P. 48

On ne saurait parler de différence d'extension du concept dénoté par l'antécédent entre la lecture appositive et la lecture restrictive, puisque, dans les deux cas, l'extension du concept se trouve réduite à un et un seul individu.

La confusion de l'extension (fixée par la relative) et de l'extensité (établie par l'article *le*) éclate au grand jour. La lecture « restrictive » *L'élève qui a triché hier a été puni* réduit l'ensemble E des élèves à un sous-ensemble E' d'élèves tricheurs de la veille ; l'article *le* prélève sur ce sous-ensemble E' l'élément unique que prédique *a été puni*. La lecture « appositive » *L'élève, qui a triché hier, a été puni* épargne l'ensemble E des élèves ; l'article *le* en sort l'élément unique que prédisent en prédication première *a été puni* et en prédication seconde (*qui*) *a triché hier*.

Tant l'ensemble E que le sous-ensemble E' sont d'extensité = 1 ou, mathématiquement parlant, des ensembles singletons.

Les exemples [5] et [6] modifieraient-ils la donne ?

Kleiber estime peu crédible de poser des sous-ensembles « livres qu'écrivit Hemingway » et « gens venant d'acheter une maison de campagne » sur lesquels s'exercerait ultérieurement une extraction du genre « les romans d'Hemingway : j'en ai lu un » ou « les acheteurs de résidence secondaire : j'en connais ».

Exact, sinon que les « indéfinis » opèrent graduellement, là où les articles « définis » procèdent par anticipation. Montrons cela (exemple 7 avec article *un*, exemple 8 identique avec article *le*).

[7] Eddy Merckx est un coureur cycliste qui a gagné cinq tours de France, cinq tours d'Italie, sept Milan-San Remo, cinq Liège-Bastogne-Liège, trois Paris-Nice, deux Paris-Bruxelles, un tour d'Espagne, un tour de Suisse et trois championnats du monde.

[8] Eddy Merckx est le coureur cycliste qui a gagné cinq tours de France, cinq tours d'Italie, sept Milan-San Remo, cinq Liège-Bastogne-Liège, trois Paris-Nice, deux Paris-Bruxelles, un tour d'Espagne, un tour de Suisse et trois championnats du monde.

De l'incognito à la notoriété, la première phrase répond à « qui est Eddy Merckx ? », la seconde phrase à « qui est ce champion d'exception ? » [7] fait d'Eddy Merckx un élément de l'ensemble pluriélémentaire des coureurs (E), que l'adjectif *cycliste* résume à un sous-ensemble toujours pluriélémentaire — quoique pourvu de moins d'éléments — de coureurs cyclistes (E'), rétréci de proche en proche au sous-sous-ensemble singleton (E'') des coureurs cyclistes ayant réalisé la performance inégalée de gagner cinq tours de France, cinq tours d'Italie, trois championnats du monde, etc. [8] fait d'emblée d'Eddy Merckx l'élément unique du sous-sous-ensemble E'' du sous-ensemble E' de l'ensemble E .

La preuve ? Comparez l'exemple [9], illicite, et l'exemple [10].

[9] *Une licorne n'existe pas (*apud* Martin, 1983)⁸.

[10] Une licorne de dix-huit mètres n'existe pas.

Dans [10], le prédicat d'inexistence touche le sous-ensemble E' des licornes de 18 mètres en épargnant l'ensemble E des licornes. À supposer que l'article *une* quantifie E' avant E , [10] s'avèrerait aussi inacceptable que [9].

Nous rallions l'opinion de Pierre Henry : « ...[on peut parler] de *fonctionnement* déterminatif ou appositif d'une relative et non parler d'une relative comme étant en soi déterminative ou appositive » (1975 : 97).

⁸ L'inexistence factuelle des licornes n'a en soi aucune importance (une phrase comme **Une fourmi n'existe pas* serait tout aussi agrammaticale), mais elle facilite le contraste avec *La licorne/les licornes n'existe(nt) pas* (VS le bizarre *La fourmi n'existe pas/Les fourmis n'existent pas*), qui dénie simultanément l'existence à la classe des licornes et à tous ses membres. En regard, **Une licorne n'existe pas* retire un membre « licorne » déclaré inexistant d'une classe dont l'existence est automatiquement attestée et que l'opération recommencée *ad libitum* ne parviendrait pas à contester.

Sous bénéfice d’inventaire, l’immense majorité des sous-phrases relatives devrait ainsi accepter les deux fonctions grammaticales 1° *déterminative* (je choisis cette étiquette plutôt que *restrictive*, d’inspiration logique) et 2° *prédicative* (de préférence à la spécification sémantique *explicative* ou à la caractérisation fonctionnelle *appositive*, qui demanderait en parallèle *qualificative*)⁹.

CONSOLIDATION DU COUPLE

Bien que ce soit tantôt l’acception déterminative qui émerge (exemple 11), tantôt l’acception prédicative (exemples 12, 13), le volet moins plausible ne se voit pas frappé pour autant d’un ostracisme définitif.

[11] Pierre a une dent qui lui fait mal = « une dent douloureuse » (déterminative) VS Pierre a une dent, qui lui fait mal = « Pierre, bébé, n’a encore qu’une dent ou, vieillard, n’a plus qu’une dent, et elle lui fait — déjà ou encore — mal » (prédicative).

[12] « Ce sont les lapins qui ont été étonnés ! » (Daudet) = 1° “les lapins furent bien étonnés” (prédicative) VS 2° “les lapins que l’arrivée du propriétaire a stupéfiés sont ceux-là” (déterminative).

[13] « Voilà Le Bret qui grogne » (Rostand) = 1° “et le Bret de grogner !” (prédicative) VS 2° « je vous présente l’éternel grognon qu’est Le Bret” (déterminative, que sélectionneraient graphiquement des traits d’union : « Voilà Le-Bret-qui-grogne », capables de dédouaner les tours les plus réfractaires : *J’ai une-femme-qui-m’attend* = « j’ai enfin découvert la Pénélope de mes rêves » et les « prédications spécifiques » de Furukawa, 1996 : *J’ai la-tête-qui-tourne* ou *J’ai mon-petit-qui-est malade*, etc.).

Parmi la pléiade d’obstacles imaginaires qu’a suscités la littérature grammaticale — consulter la très riche bibliographie de Kleiber, 1987 —, un introducteur possessif (exemples 14 et 15) ou démonstratif (exemples 16 et 17) de l’antécédent nominal ne change rien à l’affaire.

[14] J’ai lu son roman qui a obtenu le Goncourt (Rothenberg, 1972).

[15] J’ai lu son roman, qui a obtenu le Goncourt.

⁹ À côté des fonctions 1° *déterminative* et 2° *prédicative*, la fonction 3° *complétive* est assumée par les relatives ayant pour antécédent un adjectif (par exemple le complément de l’adjectif *Insensé qu’il était !*) ou une phrase (par exemple l’incise complément de la prédication *Pierre a réussi, que je crois*).

La déterminative [14] se comprend « j'ai lu celui de ses romans qui a été primé » en suggérant que l'obtention du Prix Goncourt pourrait avoir motivé le choix du lecteur. La prédicative [15] signale incidemment que le roman lu, fût-il le seul de l'auteur, se trouve avoir obtenu une récompense littéraire prestigieuse.

[16] Tu te souviens de ce professeur qui ne donnait que de bonnes notes ?

[17] Tu te souviens de ce professeur, qui ne donnait que de bonnes notes ?

La clef réside dans la valeur du déterminant CE (*ce, cet, cette, ces*), que je comparais lors d'une précédente communication (Wilmet, 2002) à « un voyant lumineux qui s'allume au tableau de bord d'un automobiliste et l'invite à découvrir la cause de l'incident ». Les Anglais Halliday et Hasan (1976) distinguaient deux sortes de renvois ou de *phores* (Henry, 1997) : 1° l'*endophore* (i.e. le renvoi par le déictique au texte d'avant ou au texte d'après), 2° l'*exophore* (i.e. le renvoi à la situation ambiante), exophore que Fraser et Joly (1979) ont raffinée en *situationnelle* (renvoi à la situation visible) et en *mémorielle* (renvoi à la situation connue). Concrètement, CE allie pour le sens l'article LE (*le, la, les*) à :

- un référent interne : l'*anaphore* à gauche de par exemple « *Un lièvre* en son gîte songeait / (Car que faire dans un gîte, à moins que l'on ne songe ?) ; / Dans un profond ennui *ce* lièvre se plongeait... » (La Fontaine) = “le lièvre susnommé” ; la *cataphore* à droite de par exemple « ...notre vie aura été devant nous comme *ce* verre *plein d'eau glacée*, *ce* verre *humide* que tiennent les mains d'un *fiévreux* » (André Gide) = « le verre qualifié par le syntagme adjectival *plein d'eau glacée*, par l'adjectif *humide* et par la relative déterminative *que tiennent les mains d'un fiévreux* ;

- un référent externe : *Passe-moi ce marteau* = « le marteau que je désigne » ou « le marteau que tu iras prendre à la cave dans la boîte à outils », etc.

[16] participe du 1° (endophorique cataphorique), [17] du 2° (exophorique situationnel ou mémoriel — hors rattrapage ou *afterthought* : cf. n. 5).

Il n'est pas jusqu'à un antécédent pronominal qui ne s'accommode du tandem (exemple 18).

[18] Moi qui bois de la bière et toi qui manges de la choucroute... (Kleiber, 1987).

Relative « appositive » selon Kleiber. Plus circonspect, Goosse (¹⁵2011, § III3, a, 1°), commentant le vers de Nerval : « Dans la nuit du tombeau, toi *qui m'as consolé*... », s'en tient à « non déterminative ».

En mathématique, le premier sous-ensemble d'un ensemble est l'ensemble lui-même et le sous-ensemble des buveurs de bière s'inscrit bel et bien à l'ensemble singleton *moi* = « la personne qui parle elle-même d'elle-même », le sous-ensemble des mangeurs de choucroute ou des consolateurs du poète de *El desdichado* à l'ensemble singleton *toi* = « la personne à qui l'on parle d'elle-même », comme les épithètes dites « pléonastiques » de *corbeau noir* ou de *blanche colombe*, etc. dessinent un sous-ensemble de corbeaux noirs et de blanches colombes égal à l'ensemble des corbeaux et des colombes¹⁰.

En veut-on la démonstration ? Prenez la phrase *Le pourcentage des baleines qui sont des mammifères est de 100%*, une façon de dire que « toutes les baleines sont des mammifères », donc que le sous-ensemble des baleines mammifères remplit l'ensemble des baleines. La relative ne peut être que déterminative. Une relative prédicative *Le pourcentage des baleines, qui sont des mammifères, est de 100%* annoncerait un peuplement animal exclusivement composé de baleines.

De vrais divorces n'en existent pas moins. Prononcés à l'amiable, ils ne remettent pas en cause la légitimité du couple.

RUPTURES ÉPISODIQUES DU COUPLE

Divers aléas vont contraindre les relatives des deux types à faire chambre à part.

Déterminatives exclusives

Elles sont au nombre de trois :

(1) Les relatives qu'enclasse un pronom relatif indissociable de son antécédent : *Du temps que les bêtes parlaient, / Les lions entre autres voulaient / Être admis dans notre alliance* » (La Fontaine, *Fables*, IV, 1), etc. (*au prix que demandent les peintres..., du train où vont les choses...*).

¹⁰ Les « anaphores » de François Hollande lors de son affrontement télévisé avec Nicolas Sarkozy — *anaphore* au sens rhétorique, non plus grammatical, i.e. la répétition d'un même mot ou d'un même syntagme en tête de phrase — pratiquent elles aussi la détermination : « *Moi président de la République*, je ne serai pas le chef de la majorité, je ne recevrai pas les parlementaires de la majorité à l'Élysée. *Moi président de la République*, je ne traiterai pas mon Premier Ministre de collaborateur », etc. Une prédication aurait devancé le résultat des élections : « *Moi, président de la République...* », sur le modèle, première personne majestative à part, de « *Nous Baudouin, roi des Belges...* ».

(2) Les relatives ayant pour antécédent un nom quantifié par les singuliers formels mais pluriels sémantiques *tout(e)*, *chaque*, *plus d'un(e)*, *maint(e)*, et par les singuliers d'extensité = 0 *aucun(e)*, *nul(le)*, *pas un(e)* projetant la pluralité en ombre chinoise : *Aucun/nul/pas un invité n'est parti* = « tous les invités sont restés ».

Deux exemples de Kleiber (1987 : 20 et 88) : *Tout/chaque Alsacien qui boit de la bière est obèse* et *Aucun Alsacien qui boit de la bière n'est obèse*, apparaissent en effet intransformables en **Tout/chaque Alsacien, qui boit de la bière, est obèse* et **Aucun Alsacien, qui boit de la bière, n'est obèse*. Pourquoi ?

Observons que la reprise par un pronom personnel singulier serait tout aussi proscrite que la reprise par le pronom relatif : *Tout/chaque Alsacien boit de la bière. *Il est obèse* ou *Aucun Alsacien ne boit pas de bière. *Il n'est pas obèse*. Un pronom pluriel est requis : *Tout/chaque Alsacien boit de la bière. Ils sont obèses* ou *Aucun Alsacien ne boit pas de bière et ils ne sont pas obèses*. On en déduit que la déterminative agit à la manière d'un qualifiant sur le noyau nominal *Alsacien* pour créer un groupe nominal *Alsacien buveur de bière*, mais que la prédicative se réfère à l'entier du syntagme nominal *tout/chaque Alsacien*. Une retombée heureuse est d'expliquer le statut de *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles* (voir la note 3), que l'article préfixé *le, la, les* conduit à pronominaliser un syntagme, avec la conséquence que la relative endosse la fonction prédicative aussi longtemps que n'intervient pas une préposition intégratrice : *L'ami auquel j'ai parlé...* *La voisine sur laquelle je comptais...* *Les rivières au bord desquelles nous nous sommes promenés...*

(3) Les relatives conjuguées au mode subjonctif. Exemple : *Pierre cherche une secrétaire qui sache le hongrois et le japonais*. Une pause ou une virgule ne feraient que formuler à retardement l'exigence : *Pierre cherche une secrétaire, qui sache le hongrois et le japonais* = « une secrétaire polyglotte dans un monde virtuel ». Une pure contingence a besoin de l'indicatif du monde actuel : *Pierre cherche une secrétaire, qui sait le hongrois et le japonais* = par exemple « Pierre, tombé amoureux d'une secrétaire, n'arrive plus à remettre la main sur cet oiseau rare ».

Rien n'empêche en empilant les relatives (les *embedded sentences* de McCawley, 1981) de panacher les déterminatives à l'indicatif ou au subjonctif et les prédicatives à l'indicatif.

[19] Connaissez-vous des Chrétiens qui sont pieux qui soient charitables ?

[20] Connaissez-vous des Chrétiens qui soient pieux, qui sont charitables ?

[21] Connaissez-vous des Chrétiens, qui sont pieux, qui soient charitables ?

[22] Connaissez-vous des Chrétiens, qui sont pieux, qui sont charitables ?

Traductions : [19] = « connaissez-vous des chrétiens à la fois pieux et charitables ? » (déterminative + déterminative). [20] = « si d'aventure vous connaissez des Chrétiens pieux, vous constaterez qu'ils sont charitables » (déterminative + prédicative). [21] = « tous les Chrétiens sont pieux, certes, mais leur piété est-elle synonyme de charité ? » (prédicative + déterminative). [22] = « les vrais Chrétiens, pour peu que vous en connaissiez, sont pieux et charitables » (prédicative + prédicative).

Prédicatives exclusives

Elles sont au minimum trois (voir le motif de l'approximation en note 12) :

(1) Les relatives ayant pour antécédent un nom propre ¹¹. Arnauld et Nicole (1662) avaient noté cette particularité des « explicatives » : *Dieu qui est invisible... Paris qui est la plus grande ville de l'Europe... Jules César qui a été le plus grand capitaine du monde...* Exactement, une déterminative provoquerait l'apparition d'un article : *Le Dieu qui est invisible...*, etc.

La dernière phrase aurait-elle de quoi offusquer les monothéistes ? Nullement. L'unicité de la divinité n'est pas plus atteinte que celle de Paris dans *Le Paris que nous aimons...*, celle de César dans *Le Jules César de la guerre des Gaules...* ou celles d'Albertine chez Proust et de Julie chez Colette.

(M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, coll. de la Pléiade, I, 858)

Depuis que j'avais vu Albertine, j'avais fait chaque jour à son sujet des milliers de réflexions, j'avais poursuivi avec ce que j'appelais elle, tout un entretien intérieur où je la faisais questionner, répondre, penser, agir, et dans la série indéfinie d'Albertines imaginées qui se succédaient en moi heure par

¹¹ L'absence de virgule après le nom propre perd toute valeur critériale : « Nous croisâmes près de l'église Legrandin *qui venait en sens inverse conduisant la même dame à sa voiture* » (Proust, *À la recherche du temps perdu*, I, 126), etc. Une virgule, indiquant en surimpression une pause, sortirait la prédication seconde *qui venait en sens inverse* du complément de *croisâmes* : *Nous croisâmes Legrandin, qui venait en sens inverse...* Quant aux déterminatives de *Jean qui pleure* et *Jean qui rit*, elles cristallisent la relative en patronyme, un pouvoir que les sous-phrases pronominales partagent avec les sous-phrases conjonctives (voir, chez Proust, la jeune actrice juive, maîtresse de Saint Loup, *Rachel quand du Seigneur*). Un article n'est donc ni condition nécessaire ni non plus condition suffisante de la déterminative : considérer au point 3 l'emploi populaire *l'Arthur* ou, dans un autre registre, les italianismes *La Malibran*, *La Callas*, etc.

heure, l'Albertine réelle, aperçue sur la plage, ne figurait qu'en tête, comme la « créatrice » d'un rôle, l'étoile, ne paraît, dans une longue série de représentations, que dans les toutes premières.

(Colette, *Julie de Carneilhan*, Paris, Fayard, 1941 : 131-132)

...quelques Julies de Carneilhan d'autrefois tentaient de l'aveugler sur le moment présent. L'une échappait au brave Becker pour se jeter en travers d'un officier pauvre et beau, que faillit écraser une si magnifique catastrophe. Une Julie, nue et dorée, frissonnait de froid et d'attente entre deux hommes qui hésitaient à en venir aux mains et finalement y renonçaient... Une crédule Julie, matée par sa passion pour Espivant, puis trahie, désolée, consolée... C'étaient des Julies à la hauteur de tous les drames pourvu qu'ils fussent d'amour, des Julies qui ne prenaient leur prix, ne devenaient subtiles, bonnes, féroces, stoïques, qu'en raison de l'amour...

L'abbé Pierre s'alarme un peu vite d'une servitude grammaticale finalement propice, si l'on y réfléchit, à l'évocation des mille facettes de l'Être suprême.

(B. Chevallier, *L'abbé Pierre. Emmaüs ou venger l'homme*, Paris, 1979 : 266-267)

Je ne peux pas supporter, cela me fait mal comme (je ne sais comment dire) une tache vilaine sur une œuvre d'art parfaite, ou un vacarme stupide brisant une symphonie, lorsque je lis : « Gloire... au Dieu qui... » Je barre pour écrire « à » et non « au ». Cette relativisation de l'Absolu serait véritable négation, ou reniement, si elle était pensée. Mais alors pourquoi est-elle écrite ? Et n'est-ce pas, pédagogiquement, désastreux, cette façon d'habituer chacun à perdre toute indignation devant des façons de parler de Dieu qui, grammaticalement, semblent le situer un parmi... quels autres ?

« Non enim debet nec potest esse architectus grammaticus », s'excusait jadis Vitruve. La maxime est transférable à l'illustre franciscain.

(2) Les relatives ayant pour antécédent un pronom personnel *il(s)/elle(s)* ou *le/la/les*, tous forcés en déterminative de se muer en pronoms démonstratifs *celui/celle(s)/ceux* : *Elle est là qui m'attend* ⇒ *Celle qui m'attend est là* ou *Je les entends qui pleurent* ⇒ *J'entends ceux/celles qui pleurent*, etc.

Nous restituons aux prédicatives les « attributives » de Grevisse (voir *Il est là-bas qui arrose* : le 3° de la citation *supra* du *Bon usage*, 1980, § 2609 = « il est là-bas, l'arroseur »).

(3) Les « indépendantes » de Grevisse (*ibid.*, § 2610 : ...*et ma tante qui n'arrive pas !*), réputées telles « dans des phrases exclamatives de valeur affective ».

Les relatives prédicatives de [I2] et [I3] mettaient semblablement en évidence les noms *lapins* et *Le Bret* au moyen des « focalisateurs » qui les enserrent *ce sont... qui* et *voilà... qui*, alors que les déterminatives de [I2] et [I3] usaient d'un « présentatif » *ce sont* ou *voilà* des noms qui les suivent. Des sous-phrases comme « ... et cette Zoé *qui ouvrirait toujours !* » (Zola) ou « Et l'Arthur *qui met le vin en bouteilles !* » (Chevallier) ne seraient-elles pas des prédicatives dont l'antécédent est focalisé par *et*, incapable, lui, de se convertir en présentatif pour fournir une déterminative¹² ?

CONCLUSION

Reprenons l'exemple canonique de la LAP : *L'homme qui est pieux est charitable VS L'homme, qui est pieux, est charitable.*

Le couple des sous-phrases pronominales tantôt déterminatives et tantôt prédicatives a subi avec succès la triple épreuve (1) des antécédents, (2) des prédicats, (3) des fonctions grammaticales, et (4) la contre-épreuve des accidents de parcours.

(1) La relative déterminative *qui est pieux* rabote l'extension de *homme*, que la restriction s'interprète logiquement en termes de classe et de sous-classe ou mathématiquement en termes d'ensemble et de sous-ensemble. La relative explicative n'altère ni l'extension initiale ni la classe ni l'ensemble.

(2) La relative déterminative *qui est pieux* octroie la prédication à *est charitable*. La relative prédicative procure au pronom *qui* reprenant *homme* un second prédicat *est pieux*.

¹² D'autres focalisateurs auraient du mal à se trouver un pendant présentatif : le *c'est... que* portant sur un attribut non articulé de *C'est milliardaire qu'il est*, etc. (proche du complément de l'adjectif *Insensé qu'il était* en note 9).

(3) La relative déterminative *qui est pieux* qualifie le noyau nominal *homme* du syntagme nominal *l'homme*. La relative prédicative se rapporte en tant qu'apposition au syntagme.

(4) Les relatives exclusivement déterminatives ou exclusivement prédicatives résultent de circonstances fortuites.

Sommes-nous ainsi arrivés au bout de nos peines (ou de nos joies) ?

Il faudrait toucher un mot de la « forme la plus complexe de proposition relative qu'on pouvait trouver au temps du Ménestrel de Reims et qui a survécu jusqu'aujourd'hui » (Brunot, 1953, II, 428) : *L'homme que tu dis qui ressemble à un chat...* ou *L'hypothèse que je crois qui est négligée...* (Léard, 1990).

Philologues, grammairiens et linguistes se sont faits à cet égard les champions de quatre causes : 1° *que* pronom et *qui* pronom, 2° *que* pronom et *qui* conjonction, 3° *que* conjonction et *qui* pronom, 4° *que* conjonction et *qui* conjonction. L'éminent Ferdinand Brunot (qui fut notre confrère) jetait l'éponge : « Le langage vivant se dérobe aux exigences d'une logique trop minutieuse » (*ibid.*, 430).

Et nous ?

« ...les petits, les obscurs, les sans-grades... », d'accord, mais, à ce stade, je démarquerais plutôt Cyrano que Flambeau (le grognard de *L'Aiglon*), quand, au troisième acte de la pièce de Rostand, pour retenir le duc de Guiche le temps qu'un capucin célèbre le mariage de Christian et de Roxane, il lui retrace six moyens de monter dans la lune.

Adaptons le dialogue à notre comptabilité : « Mais voilà *des* moyens excellents !... Quel système / Choisîtes-vous des *quatre*... ? »

Un cinquième. Mais, si vous le permettez, afin de laisser à chacun le loisir de se piquer au jeu, je ménagerai le *suspense*...¹³ ?

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

ARNAULD (A.) & NICOLE (P.), *La logique ou l'art de penser*, Paris, 1662 (édition critique par P. CLAIR & F. GIRBAL, Paris, Vrin, 1965).

¹³ Sur l'hypothèse novatrice d'une *haplogie* de *que qui* en *qui*, cf. Wilmet, ³2010, § 654.

- BEAUZÉE (N.), *Grammaire générale*, Paris, 1767 (nouvelle édition en facsimilé avec une introduction par B. E. BARTLETT, Stuttgart-Bad Cannstatt, Friedrich Fromann Verlag, 1974 ; 2 vol.).
- BRUNOT (F.), *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin, vol. II, 1953.
- BUYSENS (É.), *Les catégories grammaticales du français*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1975.
- DAMOURETTE (J.) & PICHON (É.), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911-1934*, Paris, d'Artrey, vol. IV.
- FRASER (T.) & JOLY (A.), « Le système de la *deixis*. Esquisse d'une théorie d'expression en anglais », dans *Modèles Linguistiques*, 1 (1979), 97-157, et 2 (1980), 22-51.
- FUCHS (C.) & MILNER (J.), *À propos des relatives. Étude empirique des faits français, anglais et allemands, et tentative d'interprétation*, Paris, SELAF, 1979.
- FURUKAWA (N.), *Grammaire de la prédication seconde*, Bruxelles, Duculot, 1996.
- GOSELIN (L.), « L'interprétation des relatives : le rôle des déterminants », dans *Linguisticae Investigationes*, 14 (1990), 1-30.
- GREVISSE (M.), *Le bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux, Duculot, ¹¹1980.
- Grevisse (M.) & GOOSSE (A.), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris-Gembloux, Duculot, ¹²1986, ¹⁵2011.
- GUILLAUME (G.), *Leçons de linguistique. 1948-1949* (R. VALIN éd.), vol. III, Paris-Québec, Klincksieck-Presses de Laval, 1973.
- HALLIDAY (M.A.K.) & HASAN (R.), *Cohesion in English*, Londres, Longman, 1976.
- HENRY (A.), « La phore et les phoriques », dans *Revue de Linguistique Romane*, 61 (1997), 487-503.
- HENRY (P.), « Constructions relatives et articulations discursives », dans *Langages*, 37 (1975), 81-98.
- KLEIBER (G.), *Relatives restrictives et relatives appositives : une opposition « introuvable » ?*, Tübingen, Niemeyer, 1987.
- LÉARD (J.-M.), « L'hypothèse que je crois qui est négligée ». Le statut de *que*, *qui* et *dont* dans les imbriquées », dans *Travaux de Linguistique*, 20 (1990), 43-72.

- LE GOFFIC (P.), « Propositions relatives, identification et ambiguïté, ou : pour en finir avec les deux types de relatives », dans *DRLAV*, 21 (1979), 135-145.
- LOOCK (R.), « Pour (enfin ?) en finir avec les deux types de relatives : la linguistique aux limites de la catégorisation », dans *Cercles*, 29 (2013), 21-45.
- MARTIN (R.), *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F., 1983.
- McCRAWLEY (J.D.), « The Syntax and Semantics of English Relative Clauses », dans *Lingua*, 53 (1981), 99-149.
- MEYER (M.), *Langage et littérature*, Paris, P.U.F., 2001.
- PIERRARD (M.), *La relative sans antécédent en français moderne. Essai de syntaxe propositionnelle*, Louvain, Peeters, 1988.
- RIVIÈRE (Cl.) & RIVIÈRE (N.), « Sur l'opposition relative restrictive/relative appositive », dans *Cycnos*, 17 (2000), 21-27.
- ROTHENBERG (M.), « Les propositions relatives adjointes en français », dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 67 (1972), 175-213.
- TOURATIER (Ch.), *La relative. Essai de théorie syntaxique*, Paris, Klincksieck, 1980.
- WILMET (M.), « Un démonstratif à vous coller *une de ces* migraines ! Réflexions sur un singulier pluriel », dans *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, 80 (2002), 159-172.
- WILMET (M.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

Copyright © 2014 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Marc Wilmet, *Tout est relative* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2014. Disponible sur : <www.arlfb.be>